

Réouverture anticipée : déchetteries et points verts

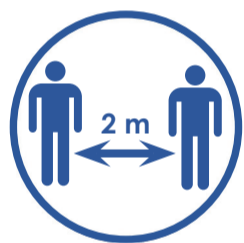
Horaires spécifiques :

du 4 au 7 mai et le 9 mai
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

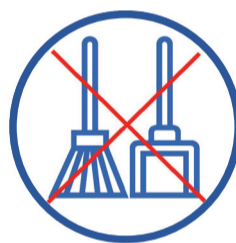
UNIQUEMENT DECHETS VERTS

(tontes, branchages, feuilles...) : **tout autre déchet sera refusé**

Consignes à respecter* :



Respectez une distance de 2 mètres entre chaque personne
Port du masque recommandé



Aucun matériel de nettoyage n'est mis à disposition : prévoir un balai ou une pelle pour nettoyer si des déchets tombent au sol



Badge d'accès obligatoire (passages non comptabilisés sur la redevance)



Les gardiens ne sont pas autorisés à aider pour le déchargement : ne pas les solliciter et prévoir les moyens nécessaires au déchargement



Accès limité : attendre l'autorisation du gardien ou que le voyant de la borne soit vert pour badger et entrer

La mission des gardiens consiste uniquement à filtrer les entrées et à vérifier que les consignes de dépôts soient bien respectées. L'accès au local des gardiens est interdit.



Les gardiens sont autorisés à vérifier le contenu de chaque véhicule



Idéalement : une seule personne par véhicule, 2 personnes autorisées au maximum pour décharger
S'il y a des enfants, ils doivent impérativement rester dans le véhicule



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)